



## POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le jeudi 5 février 2015, la Direction a reçu à sa demande, une délégation de **F.O.-DGFIP 06**, composée de Christophe GIORDANO, Éric COURTIN et Philippe OUVRARD. La Direction nous a appris qu'elle avait demandé aux chefs de services de consulter les agents sur un éventuel aménagement des horaires d'ouverture au public. **Une fois de plus, on constate que les organisations syndicales sont informées après les prises de décisions. C'est la nouvelle donne du dialogue social que F.O.-DGFIP dénonce depuis longtemps.**

On aurait pu se réjouir et se dire : enfin les agents sont consultés, enfin l'Administration veut améliorer les conditions de travail des agents. **En réalité, il n'en est rien.**

La Direction prend conscience que les services ne peuvent plus fonctionner et assurer les missions de service public. Elle prend conscience, sans l'avouer, que les suppressions d'emplois qu'elle cautionne (plus de 200 suppressions d'emplois dans le département du 06 depuis 2009, année de la naissance de la DGFIP) génèrent un mal être dans tous les services. Devant cette situation dramatique, les agents de l'accueil de Cadéï, ont réclamé des aménagements d'horaires d'ouverture qui leur permettent de pouvoir se restaurer normalement.

**Aujourd'hui, la Direction veut se servir de ce qui s'est passé à Cadéï pour aménager les horaires d'ouverture des accueils dans tout le département. C'est tout simplement scandaleux.**

**F.O.-DGFIP** ne méconnaît pas les difficultés vécues par les agents et les dégradations de leurs conditions de travail mais il ne peut cautionner la logique de la Direction Générale qui propose que dans les communes de plus de 10 000 habitants, l'amplitude minimum soit de 24 heures d'ouverture au public par semaine, au moins sur 4 jours, contre 30 heures sur 5 jours actuellement. Les citoyens des communes de moins de 10 000 habitants seront considérés comme des citoyens de seconde zone avec une amplitude d'ouverture minimale de 16 heures par semaine.

**Ainsi, peu à peu, on assiste à la disparition du service public, générée par les suppressions d'emplois.**

**F.O.-DGFIP** ne conçoit pas cette conception du service public et s'oppose à toutes les réformes, restructurations, fusions et fermetures des postes et services.

**C'est pourquoi :**

- **F.O.-DGFIP** revendique la création des emplois de titulaires nécessaires au bon exercice de toutes les missions de la DGFIP et donc des accueils,
- **F.O.-DGFIP** exige le maintien de l'ouverture au public de tous les postes comptables et services en recrutant les effectifs nécessaires,
- **F.O.-DGFIP** exige une définition au niveau national de la mission d'accueil qui prendrait en compte les contextes locaux.
- **F.O.-DGFIP** dénonce l'absence de prise en compte de la fréquentation croissante des services d'accueil physique et téléphonique, car cette situation conduit les agents à une présence forcée aux guichets dès l'ouverture des locaux et pendant la pause méridienne ce qui entraîne une désorganisation du travail. De plus, l'allongement des temps d'attente aux guichets engendre plus d'agressivité chez les contribuables.

En conclusion, **F.O.-DGFIP 06** a fait connaître à la Direction locale son désaccord, tant sur le fond que sur la forme, sur ce projet d'aménagement des horaires d'ouverture des accueils. **F.O.-DGFIP** se refusera toujours à donner une quelconque caution à un démantèlement du service public républicain.